27me Année N 5357 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Lundi 19 Juin 1882

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. : 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an. . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue d'Havré, 25.
A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 18 JUIN 1882

Bulletin du Jour

La Chambre seule a siégé.

La majeure partie de sa séance a été consacrée à la suite de la discussion du projet de rétablissement du divorce.

On a repoussé un amendement très sage de M. de Larochefoucauld, interdisant à la femme divorcée de porter le nom de son mari, et le reste de la discussion a traîné sur des points de détail.

On a accordé à M. Goblet deux millions de plus pour les victimes du Deux-Décembre, et on a repoussé une très spirituelle et très sensée proposition de M. Janvier de la Motte, demandant une indemnité pour les victimes de la Commune.

En Irlande, on a découvert 400 fusils et quelques milliers de cartouches dans une écurie, ce qui semble établir que les *land liguers* ne sont pas près de désarmer.

LE PAYS DES MILLIARDS

Si quelque chose pouvait nous consoler de l'isolement dans lequel nous a placé une diplomatie imprévoyante et malhabile, c'est incontestablement le spectacle des difficultés intérieures insurmontables avec lesquelles se trouve aux prises le colosse allemand, malgré la volonté de fer, et la science de gouvernement de son chef réel, M. de Bismarck,

Nous ne parlerons pas du mouvement socialiste et catholique dont la vitalité s'affirme chaque jour avec un redoublement d'énergie qui doit donner à penser à ceux qui entendent régner par la compression et la violence.

Les effets de cette lutte patiente, tenace et sans faiblesse ne se feront de longtemps pas encore sentir.

Mais le péril réel et immédiat : il est dans la situation budgétaire des Etats confédérés.

Les anciennes provinces de la Confédération germanique, sont écrasées d'impôts : elles supportent presque toutes les charges ; et les déficits vont s'accroissant chaque jour dans des proportions effrayantes pour les patriotes allemands : — satisfaisantes pour nous.

Quand les cinq milliards français tombèrent dans les caisses publiques, on crut à une pluie d'or, à un enrichissement universel, à l'ouverture d'une vie de prospérité sans fin.

Des banques se fondèrent de toutes parts, des entreprises colossales furent mises à jour, Bertrand et Robert Macaire s'enrichirent, les *gogos* furent un peu plus ruinés et les cinq milliards rentrèrent en France par la voie commerciale.

Pour parer aux premiers déficits, M. de Bismarck prit exemple sur un roi tristement fameux ; il se fit faux-monnayeur. Il diminua le titre des monnaies mais le gouffre grandit quand même.

On imposa la bière.

La Bavière faillit se révolter.

Aujourd'hui le chancelier de fer tente de monopoliser la fabrication et la vente du tabac.

Le Reichtag vient de lui refuser le monopole à une très-grosse majorité.

M. de Bismarck parle de supprimer le Reichtag ; il compte sur l'armée dont il a fait à la tribune un éloge dont le but est facile à saisir.

Et après ?

La source des impôts tarira quand même parce qu'elle n'est pas alimentée, comme chez nous par une industrie puissante, par une production agricole abondante et économe.

Il est facile de prévoir le jour prochain où le militarisme aura tué l'Allemagne, l'aura complètement ruinée.

Dieu veuille que ce jour-là, la France soit redevenue une nation sage, qu'elle ait courageusement et sans relâche activé sa réorganisation militaire, que les idées morales et religieuses aient reconstitué sa force morale, que des hommes d'ordre et de talent la dirigent ; — alors peut-être verrons-nous encore le Rhin allemand tenir dans notre verre.

Il y a dans la politique intérieure de M. de Bismarck des oscillations, des actes contradictoires, des faits *d'autoritarisme* et d'oppression qui annoncent une puissance qui s'éteint, une force qui s'amoindrit

Surveillons, et pour lui emprunter un mot célèbre, sachons attendre le moment psychologique.

Pierre Salvat.

LA FÊTE-DIEU

Tristes hommes ! tristes temps !

Nous sommes dans la semaine de la Fête-Dieu. Qui s'en douterait ? Souhaiter à Dieu sa fête n'est plus permis. L'autre jour, je me plaignais qu'on nous empêchât de nous amuser. Homme de bonne volonté, triple sot, pourquoi te permettrait-on de rire, puisqu'on te défend de prier ? Tu ne sais donc pas que le mot d'ordre de cette fin de siècle, c'est la guerre à Dieu, à Dieu sous toutes ses formes, depuis le Dieu des ascètes jusqu'au Dieu des artistes; la guerre à Celui d'où nous vient : aux uns la Foi, aux autres le génie, à tous la consolation, la force, l'espérance ?

Ainsi, la Fête-Dieu ne serait plus qu'un souvenir ? Alors, tâchons de le graver pieusement dans nos mémoires, et promettons-nous d'en parler tous les ans jusqu'au jour où l'aurore de la vraie liberté, dissipant le cauchemar qui nous tient, nous rendra les douces coutumes auxquelles furent mêlées, par nos mères, les grâces et la poésie de notre enfance.

⁂

Comment était-ce chez vous ? Ah ! je me rappelle bien comment c'était chez moi, et je vais vous le dire.

D'abord, on y pensait huit jours à l'avance. C'étaient, dans les familles, des préparatifs mystérieux. Le curé, un vrai saint, qui permettrait la danse le jour de la fête communale, portait une perruque et se cachait pour prêser, faisait sa visite à chaque maison. Du plus loin qu'on le voyait venir, on dissimulait l'ouvrage qui était en train, car on voulait lui ménager la surprise.

— « Eh bien ! disait-il, en frappant deux petits coups avec sa canne, on ne songe donc pas à la procession ? » — Si l'on y songeait ! C'était la préoccupation unique. Ma mère sortait chaque matin, ayant eu pendant la nuit une idée nouvelle, et rapportait des étoffes bleues, roses ou oranges et des papiers dorés qui me jetaient des éblouissements. Je faisais, dans mon petit lit, des rêves paradisiaques. Je me voyais assis sur les genoux de la Sainte Vierge, en face du Petit Jésus, habillé comme moi. Autour de nous, il y avait de grands vieillards vêtus de chapes d'or et des anges en plumes blanches qui agitaient des encensoirs...

Enfin le jour si attendu venait. Dès l'aurore on était debout. On ouvrait les fenêtres, et le soleil — il y avait toujours du soleil ce jour-là — entrait dans nos chambres avec les bouffées de l'air matinal et les joyeuses volées des cloches lointaines. *Dun ! Don ! Dun ! Don !* C'était la fête du bon Dieu. A l'œuvre ! semblaient dire les cloches. *Dun ! Don !* Et aussitôt les vieilles maisons grises se paraient de blanc comme des fiancées. Les aïeules tiraient du fond des coffres les draps de chanvre parfumés de bruyère. Les garçons revenaient du bois communal, portant sur leurs épaules des arbustes arrachés. Les jeunes femmes tressaient des guirlandes de buis ou effeuillaient des fleurs, pour la jonchée, dans des corbeilles ; tandis que les grandes sœurs faisaient la toilette des petits frères et que les blondes têtes frisées secouaient, comme des pommiers d'avril, une neige de papillotes. *Dun ! Don !* Hâtez-vous ! Bientôt, le village ressemblait à un grand jardin, et les rues fleuraient une bonne senteur de haies fraîchement coupées, comme si la Nature eût voulu rendre à Dieu, sous la forme d'encens, la sève qu'il lui donne !

Et puis, pendant deux heures, tout se taisait dans le village. Rues et maisons étaient désertes. Le touriste qui, par hasard, traversait alors cette solitude fleurie, s'arrêtait un moment pour écouter une harmonie vague et lointaine de cantiques mêlés aux sons de l'orgue. C'est que l'église n'était pas assez grande pour nous contenir tous, et que le porche regorgeait, sur la place, d'une foule d'hommes debout et tête nue, chantant à l'unisson des voix du chœur.

Enfin le vicaire, un peu ému de son début dans le sacerdoce et de la solennité de la circonstance, achevait en tremblant la modulation périlleuse de l'*Ite missa est*. Aussitôt les cloches se remettaient en branle, et cette fois c'était pour longtemps, le sonneur (nous l'appelions le père Côtesèche) ne devant pas s'arrêter de sonner tant que la procession serait dehors. *Dun! Don! Dun! Don!* Ah ! quelle ardeur il mettait à sa pieuse et gaie besogne ! Comme il était fier de « sonner » la plus belle procession du canton !

..... Et puis, il n'ignorait pas que, le soir, M. le curé lui permettrait d'humecter ses côtes, qu'il avait, en effet, un peu sèches par nature et qui lui avaient valu son sobriquet.

Et pendant que Benoîte et Jacqueline — c'étaient les deux cloches de mon clocher — jetaient dans l'air et le soleil leur *Dun ! Don !* triomphant, la procession cheminait en chantant par les rues vertes et blanches, laissant derrière elle une traînée de benjoin et un rayon de bénédiction...

Ah ! depuis lors j'ai vu bien des pompes et bien des cortèges, mais rien ne m'a semblé plus beau que la procession de mon village, et je ne crois pas qu'il y ait eu d'empereur plus fier dans son carrosse de gala traîné par huit chevaux, que moi, enfant, marchant derrière la bannière, drapé dans la tunique bleue du petit Jésus ou sous la peau d'agneau du petit St-Jean.

Souvenirs qui ressemblent à des caresses maternelles, je plains ceux qui ne vous auront pas.

⁂

J'ai vu des processions dans tous les pays catholiques d'Europe. En certains endroits, quelques coutumes bizarres s'y mêlent encore, traditions affaiblies d'une époque où, la Foi étant plus ardente, l'Eglise pouvait avoir des tolérances qui font sourire de pitié les esprits-forts et les ignorants d'aujourd'hui. Nulle part elles ne m'ont semblé plus solennelles et plus pittoresques que dans nos vieilles Flandres. Partout elles m'ont ému, parce qu'elles sont la manifestation la plus sincère et la plus réelle de l'union des hommes dans une même pensée. Aujourd'hui, elles sont devenues, pour les croyants, de véritables épreuves. Y prendre part — là où on les tolère encore — est un acte de courage. Et si on les a supprimées à Lille et à Roubaix, c'est parce que la lâcheté administrative a eu peur de la fermeté des catholiques Lillois et Roubaisiens.

En faisant cela, on a touché à une chose sainte, car la procession, en dehors même de l'Hostie et des images qu'elle présente à la vénération des fidèles, est une chose sainte, étant une liberté naturelle et un usage aussi ancien que la société elle-même.

Dès l'origine des cultes, bien avant qu'il n'y eût des temples, les hommes promenaient leurs dieux à travers le monde dans des tabernacles errants. Le Paganisme ne fut pas autre chose qu'un immense culte extérieur. Quant au Christianisme, aussitôt qu'il sortit de la nuit illuminée des Catacombes, ce fut pour se répandre sous le ciel, au grand jour, en actions de grâces et en chants de triomphe. Il avait acheté ce droit avec son sang, et, dans les premières processions de l'Eglise, il dut se trouver plus d'un vieillard portant encore les cicatrices du martyre. Dès lors, nul ne pouvait, sans être impie on sacrilége, empêcher les chrétiens de donner à Dieu leurs belles fêtes pacifiques.

Les processions se multiplièrent. A la fin du moyen-âge, le culte était moins dans les églises que dans les rues. C'était l'époque, calomniée par les ignorants, où la maison se bâtissait sur le modèle du temple et où des images pieuses, naïvement sculptées, gardaient le seuil de chaque porte.

La procession du St-Sacrement date de 1311. Elle fut toujours la plus pompeuse, la plus belle et la plus pure. Que les *processions blanches*, les *pénitents* et les *flagellants* aient disparu dans le changement de nos mœurs, rien de plus naturel ; mais, avant d'abolir la Fête-Dieu, il faudra traquer la dernière assemblée de chrétiens dans les ruines du dernier temple.

Quoi ! Orléans pourra processionner Jeanne d'Arc, Beauvais Jeanne Hachette, Péronne Marie Fourrée, Madrid son cavalier Georges, Vénise son diable des Rosaires, Douai son géant, Pézenas son Caritach, Tarascon sa Tarasque ; on pourra processionner un héros, un grand homme, une fiction, une bête, et il nous sera défendu de porter au soleil le Dieu de nos pères et de la France ?...

Ainsi pourtant le veulent, sur divers points de notre malheureux pays, quelques individus chargés de veiller à la sécurité et à la liberté des citoyens.

⁂

Ces individus, que sont-ils ?

Presque partout la pire espèce.

Dans les grandes villes, les fruits secs des carrières libérales, les tribuns d'estaminet, les inconnus ou les déclassés qui se font courtisans de la naïveté du peuple, sachant que le suffrage universel est une boîte à surprises, d'où peuvent sortir, tout-à-coup, pour le plus pauvre et le plus ignoré, un nom... et des rentes. Spéculer sur le vice ou sur la sottise, sont aujourd'hui deux moyens infaillibles de faire fortune.

Dans les campagnes, c'est encore plus écœurant. Le cénacle municipal y est généralement présidé par un Homais qui ne sait de l'Histoire que la *dîme* et les *droits du Seigneur*, exècre « la soutane » et appelle « jésuite » le client qu'il n'a pas réussi à rouler.

Ces farceurs, ces niais, ces ignares sont les modernes Lucifers, les ennemis rodomonts du Dieu à qui, depuis Constantin, la Chrétienté souhaite la fête tous les ans.

Quelle misère !

Oh ! s'ils savaient combien ils sont impuissants à étouffer, non-seulement la Religion, mais encore la religiosité qui est dans nos moëlles, à tous quels que nous soyons, et vers laquelle se sent attirée une âme qui vibre et s'émeut ! S'ils savaient quel dégoût ils inspirent, même à certains libres-penseurs respectueux de la liberté d'autrui et des croyances de la majorité !

Tenez, voici quelques lignes, écrites par un libre-penseur, à propos d'une des plus majestueuses processions du culte :

« La Basilique était éclairée par un jour recueilli, pieux et froid, un jour de mars où le soleil, frappant et arrêté aux portes de bronze de l'entrée, n'allumait pas encore la gloire jaune du Saint-Esprit et son cadre de rayons dans le vitrail de la tribune de St-Pierre ; un jour triste qui se teintait du violet des vastes tentures, enveloppant la nesse et le demi-deuil de ce dimanche avec le deuil de la pourpre.

» L'immensité de St-Pierre était silencieuse. On n'y entendait que le bruit des pas de la foule, pareil, sur le marbre glissant, au bruit sourd de grandes eaux qui s'y seraient écoulées. Tout-à-coup éclata et s'élança l'hymne du *Pueri Hebriœrum*, souvenir des fils de Judée, venus au-devant du Seigneur, un cantique de jeune joie; un hosannah qui déchirait l'air de notes argentines, montant et se perdant à la hauteur des voûtes, y roulant au loin comme une criée d'enfants dans des échos de montagnes.

» Au premier accent de ce chant et de son allégresse, commençait la marche, la procession éternelle et toujours recommençante de toute cette cour de l'Eglise, allant recevoir les rameaux des mains du Saint-Père, tout un peuple ecclésiastique et toute l'innombrable « Famille Pontificale » allongeant son lent défilé comme en ces déroulements des milices chrétiennes allant cueillir au Ciel la palme des élus.

» Le Pape assis, offrant aux baisers qui montaient, ses genoux couverts d'un voile brodé, sa main et son pied, distribuait à chacun la palme frisée de San Remo, avec un mouvement d'automatisme grandiose, un geste hiératique et ancien qui le faisait ressemblant, sous le dais de sa chaise, nuageux d'encens, à une statue sainte du Passé...

» Merveilleuse mise en scène, admirable coup de théâtre de la liturgie, chef-d'œuvre du triomphal spectacle religieux du seizième siècle, de son génie d'art catholique, de toutes ces grandes mains de ses artistes et de ses peintres inventant le dessin, l'ordonnance, l'arrangement, la composition et la symétrie des poses, le pyramidement des groupes, la beauté du décor vivant, étageant tous ces figurants magnifiques, en camail d'hermine, en surplis de dentelle, ruisselants de brocart et de soie, portant l'or pâle de leurs palmes tremblantes sur le cramoisi des fonds, sur les harmonies et les splendeurs sourdes d'un colossal Titien !... »

. . . . . .

Et voilà les merveilles d'art ou de foi dont nous voulez priver nos yeux, à nous, croyants ou poëtes? En vérité, je vous le dis, vous n'y réussirez point. Votre détestable besogne, qui chagrine les mères et les petits enfants, qui ne profite à personne et nuit à tout le monde, qui porte atteinte aux intérêts profanes et fait outrage à un droit sacré, pourra tourner à votre confusion.

Dans les églises, que vous avez changées en catacombes, les fidèles se pressent et chantent comme au temps des persécutions. Une explosion de Foi vengeresse peut en sortir soudainement. Prenez garde qu'un jour la procession, brisant la porte du temple, ne se mette à faire le tour de la cité impie, dont les murailles crouleront au souffle puissant des cantiques !

A. de Beaufort.

LA LETTRE DU DOCTEUR DESPRÈS

La laïcisation des hôpitaux

On se rappelle la campagne vigoureuse, mais malheureusement inutile, menée par M. le docteur Desprès, chirurgien à l'hôpital de la Charité, en vue du maintien des religieuses dans les hospices, et contre l'introduction des infirmières laïques.

M. Desprès ne se décourage pas, ainsi que le prouve une lettre que publie le *Temps*, et dont voici la partie essentielle :

Il y a un mois, j'ai eu l'honneur d'adresser à M. le président du Conseil municipal de Paris une lettre dans laquelle je demandais à discuter, loyalement, entre républicains, la laïcisation des hôpitaux, c'est-à-dire l'expulsion des religieuses des salles d'hôpital ; j'ajoutais que je me chargeais de la partie matérielle de trois réunions publiques, et que je priais le Conseil de choisir les préfidents.

M. le président m'accusa réception de ma lettre, et m'annonça qu'il la transmettait à la commission du conseil chargée de l'assistance publique, commission composée de MM. Thulié, Bourneville, Level, Loiseau, Cattiaux et A. Rey, à qui, à ce qu'il paraît, sont livrées les destinées des hôpitaux.

J'ai écris alors au prisident et au secrétaire de la commission que je proposais pour le 8 juin une première réunion à la salle Fernando, contenant 3,500 places, et que je pouvais avoir ce jour ; que j'attendais l'avis des membres de la commission pour choisir l'heure à leur convenance, et faire les affiches.

Je n'ai reçu aucune réponse.

M. le docteur Desprez ajoute en *post-scriptum :*

Si les membres de la commission se ravisaient je me hâte de dire que la salle Fernando est encore libre, et que je suis toujours prêt à montrer que la population républicaine de Paris n'a jamais demandé l'expulsion des religieuses des hôpitaux.

La lettre de M. Desprez étant du 9 juin, il est établi que son nouvel effort demeurera aussi infructueux que les précédents. L'athéisme radical n'a jamais admis la discussion. L'arbitraire est plus commode.

L'OFFICIER FRANÇAIS PRISONNIER

Voici, sur l'officier français fait et retenu prisonnier, en temps de paix, en Italie, les renseignements qu'a reçus le *Figaro* :

Menton, 15 juin.

En lisant, dans la *Gazette piémontaise*, la condamnation d'un officier français à trois mois de prison, je me suis rendu immédiatement à San Remo et, en arrivant au greffe, j'acquis la certitude que la nouvelle était exacte. J'ai lu le jugement condamnant M. le capitaine d'état-major Victor Didier à trois mois de prison pour « port d'arme prohibée ». L'arme était un revolver n'ayant pas le calibre exigé par la loi.

J'allai chez le sous-préfet qui, avec une parfaite courtoisie, me donna l'autorisation de voir, sans témoin, notre compatriote prisonnier. Ce fonctionnaire m'a dit que cette dure condamnation était forcée, attendu que la loi Lanza, spécialement faite contre le brigandage, est encore en vigueur.

D'après cette loi, le minimum de la condamnation pour port d'armes prohibées est de trois mois ; le maximum de trois ans. Il ajoute que le tribunal n'avait pas examiné la question que j'appellerai « militaire », dont le cas n'est pas prévu par la loi et que les papiers saisis sur le capitaine Didier ont été transmis au ministère de la guerre à Rome. Quand ils auront été examinés, si, comme le capitaine Didier l'affirme, il ne s'y trouve rien de compromettant, la peine sera très adoucie. Si, au contraire, le ministre croit que l'officier français ne faisait pas un voyage d'agrément, mais qu'il était en mission secrète, il sera expulsé et reconduit à la frontière. Le sous-préfet termine en me disant qu'il avait fait et qu'il fera tout pour adoucir la captivité du capitaine.

Je cours à la prison. Le capitaine Victor Didier est un homme de petite taille, âgé d'environ trente-cinq ans, blond, figure intelligente et énergique. Son abord est glacial; il me reçoit très-courtoisement, mais il garde la réserve la plus absolue, déclarant qu'un officier ne peut écrire, ni faire écrire dans un journal sans une autorisation du ministre. Il est très calme, nie énergiquement et ne demande ni grâce ni adoucissement. Le sous-préfet lui a offert de le laisser se promener librement dans la prison, sur sa parole d'honneur de ne par chercher à s'enfuir ; il a refusé.

M. le capitaine Victor Didier est un ancien officier de zouaves, sorti de l'école de guerre. A la veille d'être nommé commandant, il fut autorisé à faire un voyage en Italie, mais il n'avait aucune mission. Il profita de son voyage pour faire des études d'un terrain classique : celui de l'admirable campagne de Masséna en 1794. Il était depuis quelques jours dans les montagnes, quand il fut arrêté à Triora, porteur d'une arme prohibée. Il ignorait la loi italienne. Ses papiers furent saisis, mais ils ne contiennent aucune trace de dessins topographiques.

FEUILLETON DU 19 JUIN 1882

— 12 —

VAISSEAUX BRULÉS

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX

CHAPITRE VIII
L'inévitable.

— Vous avez tout à fait raison, madame; c'est une vieille histoire que je rappelais, hier encore, à mon ami Desplanches.

— Je suis la fille de Roseline Clavel, née de Montchenetz.

— Pardieu ! madame, j'aurais dû le deviner à la façon dont vous me faites l'hon-

Quelque chose était à elle dans cette galerie d'aïeux et son orgueil natif en prenait silencieusement possession.

M. de Montchenetz ne troubla point cet examen, quoiqu'une légère impatience le saisit en le voyant se prolonger.

— Pardon, monsieur le baron, dit-elle enfin, j'oublie trop, dans une atmosphère imprégnée de souvenirs, que je venais vous demander un avis.

— Je suis tout à vos ordres, madame.

— Ah !... sans même connaître la demande que j'ai à vous faire, vous auriez pu y répondre d'un seul mot.

— Et lequel ?

— En m'appelant « ma cousine. »

Le baron eut un sourire plein de bonhomie. Son prochain mariage le rendait d'une mansuétude si inusitée, qu'après avoir accepté le fils d'un caissier d'agent de change pour prétendant à la main de sa nièce, il ne voyait plus aucune difficulté à recevoir à merci la descendante d'une Montchenetz dégénérée.

Quoique tout bouffi de vanité, il jugeait prudent et progressiste de faire de temps à autre quelque concession aux *principes du jour*.

— Le souhaiteriez-vous réellement ? demanda-t-il en esquissant un demi-salut pré-

veuve Turquet qui rougeoyait dans un horizon d'ardoises.

— Ainsi, *mon cousin*, reprit carrément la visiteuse, mon établissement à Bréneroy ne vous causera aucune impression fâcheuse ?

— Pouvez vous le demander, ma cousine ? répondit le baron obligé de suivre la pente.

— J'insiste même, car si mon cher Gontran devait être exposé de ce chef au moindre coup d'épingle... non de vous, certes, mais de quelque gentilhomme de vos amis, je demanderais sans délai son éloignement.

— M. Gontran serait donc?...

— Mon fils, un cœur d'or ! une intelligence d'élite ! fit-elle avec un subit épanouissement.

Et dès lors, la conversation ayant dérivé sur le sujet favori, sur le sujet attendu, la mère heureuse se dévoila.

Elle raconta que les goûts simples d'un mari regretté avaient dirigé leur fils Gontran, vers la carrière qu'il avait suivie lui-même, et que le jeune homme, après les débuts ordinaires, venait d'être nommé garde général des eaux et forêts à Bréneroy.

Depuis longtemps, elle désirait revoir ce berceau d'une famille dont elle se savait rejetée ; la nomination de Gontran Clavel avait donné à ce désir l'intensité maladive

— Très-prudemment raisonné, ma cousine, et je ne puis que me réjouir, pour ma part, du hasard heureux qui me fait incontinent rencontrer dans une voisine aimable la bonne parente que j'aurais regretté de ne point connaître.

Ceci dit avec un empressement suffisant pour satisfaire à toutes les convenances, le baron jugea en avoir assez fait, d'autant mieux qu'une voiture s'arrêtait à la grille et qu'il en descendait des visiteurs bien autrement intéressants que madame Clavel et sa progéniture.

La vieille dame, sans comprendre la secrète attente de M. de Montchenetz, sentit que cet accueil était la limite extrême de son bon vouloir. Elle avait assez redouté l'hostilité, ou tout au moins la politesse sèche de ce parent retrouvé, pour s'estimer très-favorisée de la part qui lui était faite.

Son installation à Bréneroy ne rencontrait donc pas d'obstacles dont une femme de sa trempe ne put triompher.

Un brin de hauteur reparut dans son attitude dès qu'elle eut acquis cette certitude rassurante. Ses jalons posés, et brillamment posés, un éclair de triomphe traversa son regard clair, qui eut une ressemblance de plus en plus frappante avec celui de dame Berhardine-Sophie de Mont-

contraire montait vers lui un murmure de voix nouvelles.

Me Desplanches, qui possédait un cabriolet d'aspect honorable, attelé d'un vieux cheval aux pacifiques allures, venait de faire son rentrée solennelle à Montchenetz.

Le groom du baron, pour utiliser les leçons de zèle que lui donnait son maître, avait sauté aux naseaux du bon vieux cheval, assez surpris de cette façon de l'arrêter.

Le valet de chambre-jardinier avait quitté sa bêche pour aider à descendre du véhicule les deux voyageurs qu'il contenait.

Le notaire d'abord, dont la cravate blanche affectait une pose guillerette tout à fait de circonstance.

Puis un grand jeune homme blond qui pouvait être assez agréable à voir pour des yeux naïfs portés à confondre l'assurance avec la distinction.

Si les yeux du baron n'étaient point précisément ceux d'un naïf, sans doute étaient-ils ceux d'un homme très-prévenu, car, dès qu'ils aperçurent le nouveau débarqué, ils papillotèrent de satisfaction.

— Si elle n'est pas charmée de ce garçon-là, par exemple ! pensa-t-il.

Et comme il était plus expéditif que

venu à Montchenetz. Nous avons une vieille réputation d'hospitalité que je serais désolé de laisser faillir aujourd'hui, répondit le baron avec rondeur.

Comme un vrai campagnard qu'il était au fond, il sonna sans plus tarder pour faire apporter des rafraîchissements et des cigares.

Rien ne mettant les hommes à l'aise comme de causer le verre à la main ou le cigare aux lèvres, il ne faut donc point s'étonner si les accents d'une gaîté tout à fait encourageante résonnèrent bientôt dans le salon.

Ces accents parvinrent même, à travers les appartements ouverts, jusqu'à celui d'Odette, qui, bien émue, se préparait en tremblant à se rendre à l'ordre de son oncle.

Déjà troublée par le mystérieux entretien de la dame étrangère et du baron — entretien dont elle espérait vaguement être l'objet, — elle avait trompé les lenteurs d'une incertitude irritante en faisant, malgré la chaleur, une rapide promenade dans le parc.

Elle espérait calmer, par le mouvement extérieur, l'agitation de son esprit et voulait se remplir les yeux de lumière et de verdure pour n'y plus sentir ramper le